



aide soignante fonction publique

Par **vivi06**, le **28/02/2009** à **20:34**

je suis aide soignante titulaire de la fonction publique depuis 14ans .
je suis actuellement en congé parentale suite a un AT dans mon service avec expertise qui
ma consolidé mais pas guerie .
comme je suis tomber enceinte entre temps j'ai donc pris un congé parentale
je dois reprendre mon emploi le 1er aout en sachant que je suis inapte a la reprise , on vas
me proposer de me reformer pour raison medicale et que j'accepte
qui pourrai m'aider en m'expliquant comment savoir le montant de cette reforme
j'ai essayer deposer la question au niveau de mon travail mais personne na de reponse
par avance merci